



UNION INTERPROFESSIONNELLE DE LA REUNION - CFDT
Siège social : 58 rue Fénélon - 97400 Saint Denis

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

* * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

* * *

Jch
Conseil & Audit



UNION INTERPROFESSIONNELLE DE LA REUNION - CFDT
Siège social : 58 rue Fénélon - 97400 Saint Denis

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UIR CFDT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 5 septembre 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

- Motivation de la levée de réserve

Les contrôles que nous avons menés au cours de notre mission d'audit nous ont conduit à lever la réserve suivante formulée lors de l'exercice précédent :

Réserve pour limitation sur le contrôle interne et la documentation des flux CASOAR.

Du fait de l'insuffisance de pièces probantes justifiant les droits et obligations relatifs à la gestion de la CASOAR et des méthodes empiriques utilisées qui n'ont pas permis de tenir une comptabilité d'engagement, nous ne sommes pas parvenus à identifier l'ensemble des dettes et flux financiers à venir concernant les affaires en gestion au sein de la CASOAR. Ce qui nous conduit à émettre une réserve sur les procédures de contrôle interne qui régissent cette caisse de solidarité.

Nous avons obtenu une procédure mise à jour concernant la CASOAR et applicable au 1^{er} janvier 2022 celle-ci permettra entre autres de fiabiliser la justification des flux et de pallier les difficultés financières.

- Référentiel d'audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



UNION INTERPROFESSIONNELLE DE LA REUNION - CFDT
Siège social : 58 rue Fénélon - 97400 Saint Denis

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Reconnaissance de revenus

Dans le cadre de notre mission, les travaux effectués se sont notamment axés sur la reconnaissance de revenus qui consiste à retracer les produits constatés en comptabilité en partant de ceux retracés dans les appels de cotisations aux différents syndiqués. Nos travaux ont consisté à contrôler la réalité et l'exhaustivité des produits d'exploitations de l'association sur l'exercice.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.



UNION INTERPROFESSIONNELLE DE LA REUNION - CFDT
Siège social : 58 rue Fénélon - 97400 Saint Denis

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant les organes dirigeants relatives aux comptes annuels

Il appartient aux organes dirigeants d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

UNION INTERPROFESSIONNELLE DE LA REUNION - CFDT
Siège social : 58 rue Fénélon - 97400 Saint Denis

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Denis, le 8 octobre 2021

Le commissaire aux comptes




Jch
Conseil & Audit

Johnny CHANE-HOONG

Bilan association



Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	111 766	27 828	83 939	92 777	- 8 838
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	328 115		328 115	328 115	
Constructions	1 063 508	481 887	581 621	602 891	- 21 270
Installations techniques, matériel et outillage industriels	600	600			
Autres immobilisations corporelles	395 556	343 694	51 862	68 474	- 16 612
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	3 387		3 387	10 887	- 7 500
TOTAL (I)	1 902 931	854 008	1 048 923	1 103 144	- 54 221
Actif circulant					
Stocks et en-cours	30 347		30 347	30 347	
Avances et acomptes versés sur commandes	1 172		1 172	637	535
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	128 486		128 486	128 225	261
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	22 895		22 895	18 787	4 108
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	790 911		790 911	558 532	232 379
Charges constatées d'avance	16 468		16 468	14 598	1 870
TOTAL (II)	990 278		990 278	751 126	239 152
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	2 893 210	854 008	2 039 201	1 854 270	184 931

Bilan association (suite)



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	1 358 659	1 304 513	54 146
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	212 508	54 146	158 362
Situation nette (sous total)	1 571 167	1 358 659	212 508
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 571 167	1 358 659	212 508
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques	12 000	12 000	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	12 000	12 000	
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	178 854	217 655	- 38 801
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 639	43 352	4 287
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	71 661	103 828	- 32 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	156 520	116 758	39 762
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 361	2 017	- 656
TOTAL (IV)	456 034	483 610	- 27 576
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	2 039 201	1 854 270	184 931
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF 	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
<i>Engagements donnés</i>			

Compte de résultat association



Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens		6 041	- 6 041	-100
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	1 562 660	1 550 866	11 794	0,76
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation				
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	36 072	41 688	- 5 616	-13,47
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	49	70	- 21	-30,00
Total des produits d'exploitation (I)	1 598 782	1 598 665	117	0,01
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	6 863	7 614	- 751	-9,86
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	925 857	934 376	- 8 519	-0,91
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	29 693	34 075	- 4 382	-12,86
Salaires et traitements	226 695	350 319	- 123 624	-35,29
Charges sociales	93 320	138 102	- 44 782	-32,43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	51 551	56 118	- 4 567	-8,14
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	16 076	15 002	1 074	7,16
Total des charges d'exploitation (II)	1 350 053	1 535 606	- 185 553	-12,08
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	248 729	63 059	185 670	294,44
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	973	1 239	- 266	-21,47
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	973	1 239	- 266	-21,47
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 458	2 999	- 541	-18,04
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)	2 458	2 999	- 541	-18,04
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-1 484	-1 760	276	15,68
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	247 245	61 299	185 946	303,34
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	3 318	253	3 065	N/S
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	3 318	253	3 065	N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	38 055	2 906	35 149	N/S
Sur opérations en capital		4 500	- 4 500	-100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	38 055	7 406	30 649	413,84
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-34 737	-7 153	- 27 584	385,63
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	1 603 073	1 600 158	2 915	0,18
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 390 565	1 546 011	- 155 446	-10,05
EXCEDENT OU DEFICIT	212 508	54 146	158 362	292,47
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes Associations 2021



PREAMBULE

La CFDT REUNION a pour objectifs notamment :

- d'établir entre les syndicats adhérents une solidarité effective qui leur permettra de se prêter un mutuel appui dans l'étude et la défense de leurs intérêts ;
- de hâter l'aboutissement des revendications par une action constante auprès des pouvoirs publics, des employeurs et tout autre organisme ;
- de favoriser par tous les moyens en son pouvoir les réformes de structure dans les différents secteurs afin d'y réaliser la démocratie économique, sociale et culturelle ;
- d'encourager la création de nouveaux syndicats et de faciliter leur développement ;
- d'organiser le militantisme concerté en faveur du mouvement syndical CFDT ;
- de représenter auprès des pouvoirs publics, du patronat et des autres organisations les syndicats affiliés, lorsque l'intérêt général le demandera ; et quand les parties le jugeront nécessaire ;
- de mettre en place toutes structures, associations et services généraux communs dont la création sera utile. Les modalités de mise en place et de fonctionnement seront précisées dans le Règlement Intérieur.

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 039 201,34 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 212 507,72 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/10/2021 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 12 ans
Constructions	50 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 03 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 5 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Stocks :

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Annexes Associations 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	111 766			111 766
Immobilisations corporelles	1 782 949	4 830		1 787 779
Immobilisations financières	10 887		7 500	3 387
TOTAL	1 905 602	4 830	7 500	1 902 931

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	18 990	8 838	27 828
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	460 617	21 270		481 887
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	600			600
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	166 488	12 872		179 359
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	155 764	8 571		164 334
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	783 468	42 712		826 181
TOTAL GENERAL (I+II+III)	802 458	51 551		854 008

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	30 347			30 347
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	30 347			30 347

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	3 387		3 387
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	128 486	128 486	
Autres créances	22 895	22 895	
Charges constatées d'avance	16 468	16 468	
TOTAL	171 236	167 849	3 387

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	17 033
TOTAL	17 033

Annexes Associations 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF



Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	1 304 513	54 146			1 358 659
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	54 146	-54 146	212 508		212 508
Dont générosité du public					
Situation nette	1 358 659		212 508		1 571 167
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	1 358 659		212 508		1 571 167
TOTAL dont générosité du public					



Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions obligatoires similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	12 000			12 000
TOTAL (II)	12 000			12 000
TOTAL GENERAL (I+II)	12 000			12 000
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Description des éléments significatifs ou importants

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	178 854	39 351	139 503	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	47 639	47 639		
Dettes fiscales et sociales	71 661	71 661		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	156 520	156 520		
Produits constatés d'avance	1 361	1 361		
TOTAL	456 034	316 531	139 503	

**Charges à payer par poste de bilan**

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	6 651
Dettes fiscales et sociales	39 906
Autres dettes	95 300
TOTAL	141 856

AUTRES INFORMATIONS**Honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 11 718 Euros.



CFDT - REUNION
Siège social : 58 rue Fénélon - 97400 Saint Denis

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS COMBINES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

* * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

* * *



CFDT – REUNION
Siège social : 58 rue Fénélon - 97400 Saint Denis

Mesdames, Messieurs les adhérents,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association CFDT REUNION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration en octobre 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

- Motivation de la levée de la réserve

Les contrôles que nous avons menés au cours de notre mission d'audit nous ont conduit à lever la réserve suivante formulée lors de l'exercice précédent :

Réserve pour limitation sur le contrôle interne et la documentation des flux CASOAR.

Du fait de l'insuffisance de pièces probantes justifiant les droits et obligations relatifs à la gestion de la CASOAR et des méthodes empiriques utilisées qui n'ont pas permis de tenir une comptabilité d'engagement, nous ne sommes pas parvenus à identifier l'ensemble des dettes et flux financiers à venir concernant les affaires en gestion au sein de la CASOAR. Ce qui nous conduit à émettre une réserve sur les procédures de contrôle interne qui régissent cette caisse de solidarité.

Nous avons obtenu une procédure mise à jour concernant la CASOAR et applicable au 1^{er} janvier 2022 celle-ci permettra entre autres de fiabiliser la justification des flux et de pallier les difficultés financières.

- Référentiel d'audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



CFDT – REUNION
Siège social : 58 rue Fénélon - 97400 Saint Denis

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Reconnaissance de revenus

Dans le cadre de notre mission, les travaux effectués se sont notamment axés sur la reconnaissance de revenus qui consiste à retracer les produits constatés en comptabilité en partant de ceux retracés dans les appels de cotisations aux différents syndiqués. Nos travaux ont consisté à contrôler la réalité et l'exhaustivité des produits d'exploitations de l'association sur l'exercice.

- Retraitements comptables en vue de la combinaison des comptes syndicales

Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de l'exhaustivité des différents retraitements comptables ayant pour but d'annuler les mouvements internes aux syndicats combinant leurs comptes avec la CFDT REUNION. Nos travaux n'ont pas fait état d'anomalie significative sur l'exercice.



CFDT – REUNION
Siège social : 58 rue Fénélon - 97400 Saint Denis

IV - Vérifications spécifiques

La CFDT REUNION n'étant pas tenue d'établir un rapport de gestion sur les comptes combinés clos au 31/12/20, nous n'avons pas procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant les organes dirigeants relatives aux comptes annuels

Il appartient aux organes dirigeants d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie



CFDT – REUNION
Siège social : 58 rue Fénélon - 97400 Saint Denis

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Denis, le 12 octobre 2021

Le commissaire aux comptes



Johnny CHANE-HOONG

Bilan association



Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	123 292	36 517	86 775	98 777	- 12 002
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	328 115		328 115	328 115	
Constructions	1 097 393	515 772	581 621	602 891	- 21 270
Installations techniques, matériel et outillage industriels	600	600			
Autres immobilisations corporelles	488 691	425 713	62 979	76 964	- 13 985
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	3 387		3 387	10 887	- 7 500
TOTAL (I)	2 041 478	978 602	1 062 876	1 117 634	- 54 758
Actif circulant					
Stocks et en-cours	30 347		30 347	30 347	
Avances et acomptes versés sur commandes	15 135		15 135	17 603	- 2 468
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	330 793	83 718	247 075	266 197	- 19 122
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	20 249		20 249	79 284	- 59 035
Valeurs mobilières de placement	23 285	528	22 757	22 424	333
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 622 153		1 622 153	1 165 058	457 095
Charges constatées d'avance	16 503		16 503	14 598	1 905
TOTAL (II)	2 058 465	84 246	1 974 219	1 595 510	378 709
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	4 099 943	1 062 848	3 037 095	2 713 144	323 951

Bilan association (suite)



Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	2 280 305	2 167 350	112 955
Excédent ou déficit de l'exercice	365 196	112 955	252 241
Situation nette (sous total)	2 645 501	2 280 305	365 196
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	2 645 501	2 280 305	365 196
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques	12 000	12 000	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	12 000	12 000	
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	178 854	217 655	- 38 801
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 304	57 382	4 922
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	89 396	120 100	- 30 704
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	47 680	23 685	23 995
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 361	2 017	- 656
TOTAL (IV)	379 594	420 839	- 41 245
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	3 037 095	2 713 144	323 951
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
<i>Engagements donnés</i>				

Compte de résultat association



Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	128	1 977	- 1 849	-93,53
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	34 194	58 729	- 24 535	-41,78
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	1 572 060	1 587 666	- 15 606	-0,98
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	4 540	10 559	- 6 019	-57,00
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	47 469	61 014	- 13 545	-22,20
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	58	549	- 491	-89,44
Total des produits d'exploitation (I)	1 658 450	1 720 494	- 62 044	-3,61
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	11 406	25 233	- 13 827	-54,80
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	745 668	880 046	- 134 378	-15,27
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	29 978	33 951	- 3 973	-11,70
Salaires et traitements	298 876	425 134	- 126 258	-29,70
Charges sociales	111 857	161 699	- 49 842	-30,82
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	70 602	72 786	- 2 184	-3,00
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	16 449	22 384	- 5 935	-26,51
Total des charges d'exploitation (II)	1 284 835	1 621 233	- 336 398	-20,75
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	373 615	99 261	274 354	276,40
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	2 205	2 469	- 264	-10,69
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	2 205	2 469	- 264	-10,69
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		528	- 528	-100
Intérêts et charges assimilées	2 458	2 999	- 541	-18,04
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)	2 458	3 527	- 1 069	-30,31
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-252	-1 058	806	76,18
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	373 362	98 203	275 159	280,19
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	15 593	21 664	- 6 071	-28,02
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	15 593	21 664	- 6 071	-28,02
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	21 909	2 412	19 497	808,33
Sur opérations en capital		4 500	- 4 500	-100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	1 850		1 850	N/S
Total des charges exceptionnelles (VI)	23 759	6 912	16 847	243,74
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-8 167	14 752	- 22 919	155,36
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	1 676 247	1 744 627	- 68 380	-3,92
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 311 052	1 631 672	- 320 620	-19,65
EXCEDENT OU DEFICIT	365 196	112 955	252 241	223,31
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes Associations 2021



PREAMBULE

La CFDT REUNION a pour objectifs notamment :

- d'établir entre les syndicats adhérents une solidarité effective qui leur permettra de se prêter un mutuel appui dans l'étude et la défense de leurs intérêts ;
- de hâter l'aboutissement des revendications par une action constante auprès des pouvoirs publics, des employeurs et tout autre organisme ;
- de favoriser par tous les moyens en son pouvoir les réformes de structure dans les différents secteurs afin d'y réaliser la démocratie économique, sociale et culturelle ;
- d'encourager la création de nouveaux syndicats et de faciliter leur développement ;
- d'organiser le militantisme concerté en faveur du mouvement syndical CFDT ;
- de représenter auprès des pouvoirs publics, du patronat et des autres organisations les syndicats affiliés, lorsque l'intérêt général le demandera ; et quand les parties le jugeront nécessaire ;
- de mettre en place toutes structures, associations et services généraux communs dont la création sera utile. Les modalités de mise en place et de fonctionnement seront précisées dans le Règlement Intérieur.

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 034 505,08 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 365 195,51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/10/2021 par les dirigeants.

PERIMETRE DE COMBINAISON

Les comptes combinés 2020 intègrent dans leur périmètre :

- les comptes financiers de CFDT REUNION
- les comptes financiers du syndicat CFDT TRANSPORT
- les comptes financiers du syndicat CFDT SGEN
- les comptes financiers du syndicat CFDT S3C
- les comptes financiers du syndicat CFDT BATIMENT
- les comptes financiers du syndicat CFDT PCA
- les comptes financiers du syndicat CFDT PSTE
- les comptes financiers du syndicat CFDT AGRO
- les comptes financiers du syndicat CFDT INTERCO
- les comptes financiers du syndicat CFDT FEP
- les comptes financiers du syndicat CFDT SANTE
- les comptes financiers du syndicat CFDT URR
- les comptes financiers du CREF.

Les syndicats qui ne sont pas dans le périmètre sont :

- le syndicat Commerce
- le syndicat Energies
- le syndicat Banque
- le syndicat Trésor

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations et modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020.

L'avis n° 2009-09 du CNC publié le 3 septembre limite le périmètre de combinaison aux seules organisations qui entretiennent entre elles un lien d'adhésion ou d'affiliation, dans le respect de l'article L.2135-3 du code du travail.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Les comptes combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes entités comprises dans le périmètre. Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés. Les résultats provenant d'opérations effectuées entre les syndicats combinés sont neutralisés. La clôture des comptes de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre de combinaison est le 31 décembre.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

Total des ressources de la CFDT REUNION :

Cotisations appelés	1 416 612 euros
Reversement Fédération, syndicats, élections	-350 414 euros
Subventions reçues	0 euros
Remboursement confédération	36 072 euros
Produit financiers reçus	973 euros
Autres produits d'exploitation	<u>146 097 euros</u>
Total des ressources	1 249 340 euros

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 12 ans
Constructions	50 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 03 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 5 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Stocks :

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Annexes Associations 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	123 292			123 292
Immobilisations corporelles	1 901 826	12 974		1 914 799
Immobilisations financières	10 887		7 500	3 387
TOTAL	2 036 004	12 974	7 500	2 041 478

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	24 515	12 002	36 517
Terrains				
Constructions				
sur sol propre		460 617	21 270	481 887
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements		33 885		33 885
Installations techniques, matériel, outillages industriels		600		
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers		166 488	12 872	179 359
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique		232 265	14 088	246 353
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III		893 855	48 229	941 485
TOTAL GENERAL (I+II+III)		918 370	60 232	978 002

Annexes Associations 2021 (suite)



Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	30 347			30 347
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	30 347			30 347

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	3 387		3 387
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	247 075	247 075	
Autres créances	17 659	17 659	
Charges constatées d'avance	16 503	16 503	
TOTAL	284 624	281 237	3 387

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	16 694
TOTAL	16 694

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	71 498	12 220		83 718
Comptes financiers				
TOTAL	71 498	12 220		83 718

Annexes Associations 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF



Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	2 167 350	112 956			2 280 305
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	112 955	-112 956	365 195		365 196
Dont générosité du public					
Situation nette	2 280 305		365 195		2 645 501
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	2 280 305		365 195		2 645 501
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		2 277 715
SOLDE		2 277 715

Annexes Associations 2021 (suite)



Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions obligatoires similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	12 000			12 000
TOTAL (II)	12 000			12 000
TOTAL GENERAL (I+II)	12 000			12 000
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	178 854	39 531	139 503	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	62 304	62 304		
Dettes fiscales et sociales	89 396	89 396		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	47 680	47 680		
Produits constatés d'avance	1 361	1 361		
TOTAL	379 594	240 091	139 503	

Annexes Associations 2021 (suite)**Charges à payer par poste de bilan**

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	23 748
Dettes fiscales et sociales	47 617
Autres dettes	38 471
TOTAL	109 836

AUTRES INFORMATIONS**Honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 11 718 Euros.